

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 mars 2013

Sous la présidence de M. NICKLER Raymond, Maire

Nombre de Conseillers élus : 11

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Nombre de Conseillers présents : 07

Mmes Germaine KERN, Eliane PETER, MORRI Myriam et Valérie
SCHOENENBERGER
MM. RUEFF Francis et VALLEE James

Absents excusés : - Mme ANDRES Danielle donnant procuration de vote à M.
RUEFF Francis
- M. KLEIN Yves donnant procuration de vote à M. NICKLER
Raymond, Maire
- M. ROMINGER Olivier donnant procuration de vote à Mme
KERN Germaine, 3^e Adjoint

Le Conseil Municipal désigne Mme KERN Germaine en qualité de Secrétaire de
Séance.

L'ordre du jour suivant était proposé pour cette réunion :

- Approbation du P.V. du 01 mars 2013
- Etat d'assiette des coupes forestières 2013
- Etat prévisionnel des travaux forestiers 2013
- Etat d'assiette des coupes forestières 2014

... /....

- Extension d'un corps intercommunal de Sapeurs-Pompiers
- Signature d'une convention portant sur la désignation d'un maître d'ouvrage unique relative à la réhabilitation d'un bâtiment en vue de la création d'un C.P.I. intercommunal
- Approbation du Budget Primitif Forêt 2013
- Vote des taux d'imposition 2013
- Approbation du Budget Primitif Communal 2013
- Désignation d'un suppléant du délégué au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

Avant d'ouvrir cette séance, M. le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de supprimer le point relatif à la signature d'une convention portant sur la désignation d'un maître d'ouvrage unique relative à la réhabilitation d'un bâtiment en vue de la création d'un C.P.I. intercommunal

Interrogé à ce sujet, le Conseil Municipal ne voit aucune objection à cette demande et accepte unanimement de retirer ce point de l'ordre du jour.

N° 21 - Approbation du P.V. du 01.03.2013

Ce procès-verbal, dont copies conformes ont été adressées à tous les Conseillers, est approuvé à l'unanimité.

N° 22 - Etat d'assiette des coupes forestières 2013

M. le Maire présente une nouvelle fois l'état d'assiette des coupes pour 2013 établi en date du 11 décembre 2012 par M. PILLAIN Charles, Technicien Supérieur de l'O.N.F.

... /....

Cet état prévisionnel 2013, examiné en Commission le 16 janvier dernier, prévoyait :

- un volume total de coupe de 1 979 m³
- un coût total de débardage de 23 770 € H.T.
- un coût H.T. de main d'œuvre (hors maîtrise d'œuvre) de 50 570 €
- une recette nette prévisionnelle (hors maîtrise d'œuvre) H.T. de 14 557 €

Le Conseil Municipal, interrogé à ce sujet, demande :

- l'annulation des 230m³ de bois prévus en coupe dans la parcelle 12 et demande la réduction en conséquence des frais de façonnage et d'abattage relatifs à ces coupes
- que du « beau bois » soit coupé
- qu'une coupe sur pied soit effectuée

Le Maire précise que MM. PILLAIN et GIBAUD lui ont affirmé que :

- la Commune est tenue d'une manière ou d'une autre de participer à hauteur de 5.5 % des dépenses de la masse salariale globale relative au personnel forestier de la Communauté de Communes quelle que soit la décision du Conseil
- pour une coupe sur pied, il faut programmer une année au préalable cette coupe car elle nécessite un double marquage

N° 23 - Etat de prévision des travaux forestiers 2013

M. le Maire présente à nouveau l'état de prévision des travaux 2013 à effectuer en forêt communale établi en date du 11 décembre 2012 par M. PILLAIN Charles, Technicien Supérieur de l'O.N.F.

Ce programme de travaux patrimoniaux, examiné en Commission le 16 janvier dernier, se décompose ainsi :

Travaux d'entretien : 5 720,00 € T.T.C.

Travaux d'investissement : 1 000,00 € T.T.C.

Coût maîtrise d'œuvre et

assistance à la gestion de la main d'œuvre : 1 074,00 € H.T.

Invité à se prononcer à ce sujet, le Conseil Municipal approuve unanimement ce devis et charge le Maire de la suite à donner

... /....

N° 24 - Etat d'assiette des coupes 2014

Le Maire présente l'état d'assiette des coupes pour 2014 établi en date du 26 février 2013 par M. PILLAIN Charles, Technicien Supérieur de l'O.N.F.

Cet état prévisionnel 2014, examiné en Commission le 16 janvier dernier, prévoit :

- plusieurs coupes en groupe amélioration, irrégulier, régénération ... en parcelles 10c, 15, 16a, 20a, 23,6,7,9 pour une surface totale à parcourir de 66,59ares
- que certaines coupes seraient mécanisées, semi-mécanisées ainsi que la création de pistes

Le Conseil Municipal, interrogé à ce sujet approuve les surfaces à parcourir mais demande toutefois que toutes les parcelles prévues en mécanisation soient effectuées manuellement.

N° 25 - Extension d'un corps intercommunal de Sapeurs-Pompiers

Le Maire, rappelle à l'Assemblée que l'état actuel des corps des Sapeurs-Pompiers des Communes de Fellingring, Urbès, Storckensohn et du SIVU de HUSSEREN-WESSERLING-Mollau a amené le SDIS à proposer un regroupement aux Maires des 5 communes.

En effet, la mise en commun des moyens opérationnels et la gestion d'un corps de sapeurs-pompiers intercommunal apparaissent nécessaires afin d'assurer dans les meilleures conditions les services en matière de premier secours.

Aussi les Maires des 5 Communes souhaitent, après plusieurs réunions de coordination, l'extension du syndicat à vocation unique (SIVU) d'incendie et de secours dont l'administration et la gestion relèveront de la compétence dudit syndicat.

Le groupe de travail constitué des 5 Maires élabore actuellement un projet de statuts qu'il appartiendra aux Conseils Municipaux d'approuver

Interrogé à ce sujet, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

... /....

- approuve l'extension du Syndicat Intercommunal à vocation unique nommé « Syndicat Intercommunal des Sapeurs-Pompiers du Chauvelin »
- approuve la création du corps intercommunal des Sapeurs-Pompiers du Syndicat intercommunal des Sapeurs-pompiers du Chauvelin avec date d'effet au 1^{er} juillet 2013
- autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette extension

N° 26 - Approbation du Budget Primitif Forêt 2013

Le Maire présente et comment le Budget Primitif Forêt 2013 comme suit

Section de fonctionnement :

Dépenses	139 366,42 €
Recettes	139 366,42 €

Section d'investissement :

Dépenses	1 842,13 €
Recettes	1 842,13 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve unanimement ce Budget Primitif 2013

N° 27 - Vote des taux d'imposition 2013

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide unanimement de retenir les taux portés au cadre II de l'état intitulé "ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2013", à savoir :

TAUX

TAXE D'HABITATION	16,09 %
FONCIER BATI	20,23 %
FONCIER NON BATI	73,29 %

... /.....

N° 28 - Approbation du Budget Primitif 2013

Le Maire présente et comment le Budget Primitif Forêt 2013 comme suit

Section de fonctionnement :

Dépenses	633 407,94 €
Recettes	633 407,94 €

Section d'investissement :

Dépenses	422 564,90 €
Recettes	422 564,90 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve unanimement ce Budget Primitif 2013

N° 29 - Désignation d'un suppléant du délégué au Syndicat Mixte du Parc

Naturel Régional des Ballons des Vosges

Le Maire soumet à l'Assemblée la demande du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges qui a modifié ses statuts et demande que la Commune désigne un suppléant au délégué titulaire en cas d'empêchement de ce dernier

Invité à se prononcer à ce sujet, le Conseil Municipal, unanimement, désigne Mme MORRI Myriam en tant que suppléant du délégué titulaire pour siéger dans les instances du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

... /....

DIVERS ET COMMUNICATIONS

Arbre du cimetière

Le Maire informe qu'il s'est rendu au cimetière avec le Directeur des Espaces Verts de la Ville de MULHOUSE, le samedi 17 mars dernier à 17 h 30 afin de connaître un avis « neutre » quant au thuya.

Ce dernier s'est extasié devant cet arbre et suggère de le maintenir mais de le « toiler »

Par ailleurs le Maire informe que Sylva Technic lui a répondu à son courrier demandant si ce thuya serait transportable et que M. TACQUARD lui a répondu que « la survie de cet arbre après transplantation » serait compromise à 99 %.

Le Maire présente alors plusieurs projets d'implantation de cet espace cinéraire aux membres du Conseil

En outre, le Maire informe que l'entreprise MEAZZA a contacté, sur sa demande, l'entreprise ANTONELLI pour l'obtention d'un devis par le réaménagement de la morgue et que ce dernier a effectivement été consulté

Village propre

Le Maire rappelle que ce nettoyage annuel aura lieu le 6 avril prochain
Le rdv est fixé devant la Mairie à 9 h 30
La Commune offrira l'apéritif

Holawag

Le Maire rappelle qu'il a été contacté par M. CHATELIN Jean-luc qui souhaite acquérir une partie du chemin rural jouxtant sa maison

Afin de connaître la surface exacte de ce morceau de terrain, le Maire a contacté M. PRETRE Nicolas, géomètre, afin que ce dernier « matérialise » cette demande, suite à une visite sur le terrain.

... /.....

Au cours de cette visite, le Maire s'est aperçu que des clôtures avaient été implantées, en contrebas de la zone visitée, sur du terrain communal ; il s'avère qu'un agriculteur du village a confirmé avoir posé ces clôtures sans autorisation communale.

Le Maire propose que le géomètre rematéralise toutes les bornes cadastrales afin de déterminer clairement les propriétés communales. A cet effet, il informe que le géomètre vient de lui transmettre un devis d'un montant de 1 201.44€ TTC pour la réalisation des documents de déclassement du domaine public d'un chemin et l'établissement d'un P.V. d'arpentage.

Le Conseil charge le Maire de la suite à donner à cette affaire.

Travaux gracieux

Le Maire communique à l'Assemblée la liste des travaux gracieux dispensés par l'entreprise ANTONELLI de MOLLAU, à savoir :

- mise à disposition d'un échafaudage pour la mise en peinture de la statue de St-Jean-Baptiste avec montage et démontage
- terrassement d'un tranchée pour la pose d'une clôture
- pose d'un dallage en granit sur le palier de la rampe (entrée latérale de l'Eglise) avec fournitures
- remplacement des murs en L par des palissades en granit (séparation de la rampe d'accès)
- fourniture et pose de balisage aveugle pour la rampe

Gendarmerie

Le Maire rend compte d'une réunion qui s'est déroulée à la Communauté de Communes avec la gendarmerie et relative aux plaintes des parents du collège qui contestent la durée des procédures engagées lors d'agressions verbales ou physiques qui se présentent (plus de 6 mois environ en moyenne)

Le Maire précise en outre que les gendarmes « référents » de la vallée, sont les gendarmes MOREL et VERMESCH

Le Maire informe le Conseil qu'il a demandé que les directeurs d'écoles ou instituteurs du S.I.S. – M.S.U. puissent également téléphoner directement aux intéressés lors de cas particuliers afin d'écourter les délais d'intervention de ces référents

... /....

Isolation de combles gratuites

Le Maire informe l'Assemblée qu'il a contacté une entreprise, suite à une publicité qui proposait d'isoler gratuitement les planchers de greniers des bâtiments communaux (à la charge de TOTAL) afin de permettre des économies d'énergie

Le représentant de cette entreprise MADISOLATION a « visité » les greniers de la Mairie et celui au-dessus de la salle des jeunes en affirmant que ces deux zones pourraient être prises en charge dans le cadre des propositions de TOTAL

La commune devrait enlever toutefois les planchers et ne prendrait à sa charge que les passages en planches neuves vers les compteurs ou autres zones à conserver comme grenier

Les devis sont attendus

Atelier cuisine

Mme Myriam REUCHE informe qu'elle animera un atelier cuisine le 23 mars 2013 entre 10h00 et 15 h 00 dans la salle communale

Au menu, jam balaya et dessert

Les Conseillers sont invités à venir saluer les jeunes

Câbles

Le Maire informe que tous les câbles aériens de la Place de Lattre ont maintenant été enlevés et qu'ils sont tous en souterrain

Installations téléphoniques et informatiques

Le Maire informe qu'il a réalisé avec l'Agent Technique toutes les mises aux normes des installations téléphoniques et informatiques et que les nouveaux logiciels E-MAGNUS sont opérationnels

PLU

Le Maire remémore la réunion PLU qui s'est déroulée le 21 mars dernier en mairie avec Mme Sonia FACEN, responsable du PLU pour la Communauté de Communes
Le Maire rappelle que le SCOT dirige le PLU
Un plan comprenant les modifications effectuées suite à cette réunion de travail sera représenté à la Mairie

Bénédiction du relevage de l'orgue de Fellingering

Le Maire informe que cette bénédiction se déroulera le 14 avril 2013 à 15 h à FELLERING

Bulletin communal de Wildenstein

Le Maire présente le bulletin communal de WILDENSTEIN édité entièrement par la Mairie
Cette présentation sera à étudier pour les futures bulletins communaux de MOLLAU afin de réaliser quelques économies

Informations sur la communication en période préélectorale

Le Maire communique à l'assemblée les informations dispensées lors de la formation qu'il a suivie le samedi 16 mars dernier à BOLLWILLER et notamment :

- les interdictions
- les règles applicables
- le financement
- les sanctions pénales
- les aides prohibées les aides de la collectivité
- les aides des entreprises ou d'associations

... /....

- la position des agents territoriaux
- l'égalité de traitement
- le prêt de salles
- les fichiers informatiques
- les listes électorales
- les tarifications
- les campagnes de promotion
- des exemples pratiques
- les règles à respecter
- les critères pris en compte
- les conseils pratiques
- les bulletins municipaux
- les bilans de mandats
- les campagnes prohibées
- les sites internet
- les cartes de vœux
- l'évènementiel
- les manifestations licites

Il informe en outre que lors de cette réunion il a été précisé que pour les communes de moins de 500habitants, les dépôts de candidatures en sous-préfecture étaient obligatoires

Photos

Le Maire communique qu'il a été informé que des photos aériennes du village seront prises par une société privée entre mai et juillet 2013

Clôture de la séance à 22 h 55